

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01089

Numéro SIREN : 835 364 381

Nom ou dénomination : A.B.D. NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2019 sous le numéro de dépôt 12521

22

5.08.2019.

~~29-10-2019~~

12521 UE

Imprimé 2065 du 15/06/2019

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes

Déclaration néante

Si PME innovantes

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

A IDENTIFICATION

27. BOULEVARD CHARLES MORETTI

Identification du destinataire

13014 MARSEILLE 14 FRANCE

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement

Adresse de messagerie

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, siret et adresse du lieu d'imposition de la société mère

B ACTIVITÉ

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Activités exercées

COMMERCE DE GROS

C COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?

Oui

Si oui, nom du logiciel utilisé :

CEGID

Nom et adresse du comptable

Salarié/Indépendant :

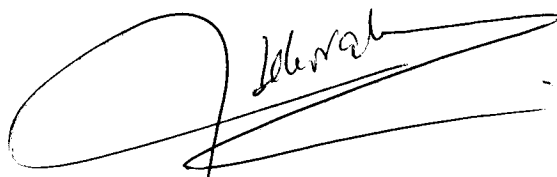
Tél :

Nom et adresse du conseil

Salarié/Indépendant :

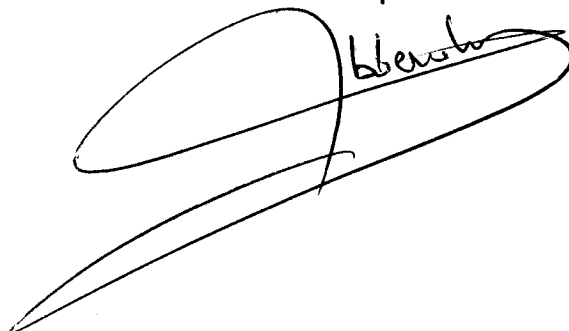
Tél :

Certifié Conforme
Marseille le 31/05/2019
Le Président



Nom adresse et téléphone de l'AGA ou de l'OMGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément :	
Visa : CGA		Viseur conventionné

Certifié conforme
du 31/05/19
Le président



Imprimé 2065 du 15/06/2019

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %

Bénéfice imposable à 28 %

Bénéfice imposable à 15 %

Déficit

0

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%
(lignes 17 du 2059A ou 591 du 2033C)

Plus-values à long terme au taux de 19%

Autres Plus-values imposables au taux de 19%

Plus-values à long terme imposables au taux de 0%

Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas).

Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2quater

Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante		Entreprise nouvelle art. 44 septies		Pôle de compétitivité		Société d'investis- sements immobiliers cotée	
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	X	Zone franche d'activité		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Autres dispositifs	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

Bénéfice ou déficit exonéré

14 113

Plus-values exonérées
relevant du taux de 15%

D IMPUTATIONS

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

*Certifié conforme
après 31/05/19*


Imprimé 2065BIS du 15/06/2019

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant X

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.	
- Payées par la société elle-même	(a)
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)
	(f)
	(g)
	(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8

J DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées à 15%	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

Cercofa Com pour
31/01/19

Imprimé 2033A du 15/06/2019

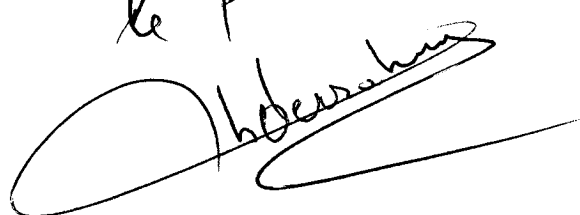
2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF		Exercice clos en N		
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	012	0
	Autres	014	016	0
Immobilisations corporelles		028	030	0
Immobilisations financières (1)		040	042	0
Total I (5)		044	048	0
Actif circulant				
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	052	0
	Marchandises	060	062	12 385
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	0
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	070	31 547
	Autres (3)	072	074	5 613
Valeurs mobilières de placement		080	082	0
Disponibilités		084	086	244
Charges constatées d'avance		092	094	0
Total II		096	098	49 789
Total général (I + II)		110	112	49 789
PASSIF				Exercice N NET
Capitaux propres				
Capital social ou individuel				120 1 000
Écarts de réévaluation				124
Réserve légale				126
Réserves réglementées				130
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)				132
Report à nouveau				134
Résultat de l'exercice				136 13 113
Provisions réglementées				140
Total I				142 14 113
Provisions pour risques et charges				154
Dettes (4)				
Emprunts et dettes assimilées				158
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164
Fournisseurs et comptes rattachés				166 28 111
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)				172 7 565
Produits constatés d'avance				174
Total III				176 35 676
Total général (I + II + III)				180 49 789
Renvois				
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an 195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations 182

Abdelhakim A. Condamine
31/05/19
Li. Président

			acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Certifié conforme
le 31/05/19
le Président


Imprimé 2033B du 15/06/2019

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises			209		210	48 858
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
	services		217		218	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					225	
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	48 858

Charges d'exploitation

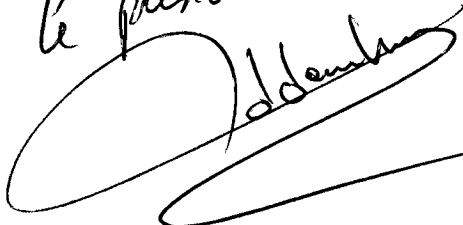
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	36 035		
Variation de stock (marchandises)					236	-12 385		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		Immobilier		242	12 096
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243		)	244
Rémunérations du personnel								250
Charges sociales (cf. renvoi 380)								252
Dotations aux amortissements								254
Dotations aux provisions								256
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		)	262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	35 746		

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 13 112

Produits et charges divers

Produits financiers					(III)	280	
Produits exceptionnels					(IV)	290	
Charges financières					(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		)	(VI)	300
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices					(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	13 112

bertin le 20/06/2019
le président


B - RÉSULTAT FISCAL						1		2		
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	13 112	314	0	
Réintégrations										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
Provisions non déductibles						322				
Impôts et taxes non déductibles						324				
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
Déductions										
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986						
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987						
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127						
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)				138						
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981						
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989						
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				991						
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)				990						
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992						
Divers, dont :	Investissements outre-mer			344						
	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)			345						
	Créance due au report en arrière du déficit			346						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	13 112	354	0
Déficits										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)					dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	13 112	372	0
Divers à réintégrer										
Libellé								Montant		
Divers à déduire										
Libellé								Montant		

Certificat Comptable
du 31/12/18
le 24/06/19
le Président

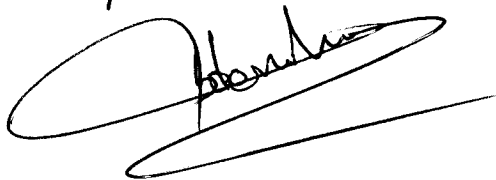
Imprimé 2033C du 15/06/2019

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant X

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL	490		492		494		496			
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	510		512		514		516			
Constructions	520		522		524		526			
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
Matériel de transport	550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL	570		572		574		576			

Certifié conforme
le 31/05/19 JPL
le président

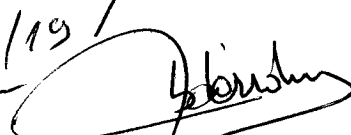


III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)	591			
	596	585	597	599

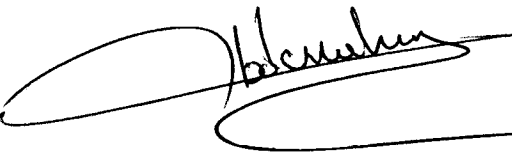
Je certifie conforme
le 31/05/19
le président
P. Bessière

Imprimé 2033D du 15/06/2019

2033D		RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES				
					Formulaire néant	X
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et optes rattachés	650	652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	684	686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				Dotations	Reprises	
Immobilisations incorporelles				700	705	
Terrains				710	715	
Constructions				720	725	
Installations techniques, matériel et outillage				730	735	
Installations générales, agencements et aménagements divers				740	745	
Matériel de transport				750	755	
Autres immobilisations corporelles				760	765	
TOTAL				770	775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)						780
II DÉFICITS REPORTABLES						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent						982
Déficits imputés						983
Déficits reportables						984
Déficits de l'exercice						986
TOTAL des déficits restant à reporter						987
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI						995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)						996
IV DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant						380

Copie à l'exploitant
le 31/05/19
le gérant 

N° du centre de gestion agréé	398	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Certifié conforme
le 31/05/19
Le président


Imprimé 2033E du 15/06/2019

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	48 858
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	48 858

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	36 035
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	36 035

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	12 823
-----------------------------	------------------------------------	-----	--------

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

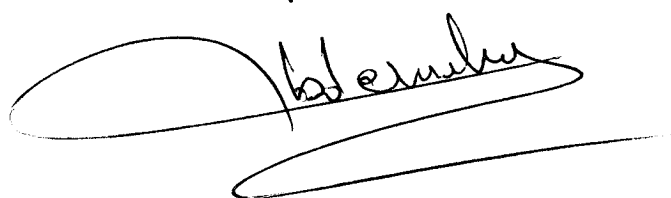
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF pour les mono-établissements)	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		661

Gerhard Compagnon
le 31/05/19
le président


Imprimé 2033F du 15/06/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)					2033F
					Formulaire néant
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :					
Titre et Nom patronymique		Monsieur EL MOUHINE ABDERRAHIM			
Nom marital		% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	100
Date de naissance	01/11/1985	N° Département	13	Commune	MARSEILLE
				Pays	FRANCE
Adresse (N°, type et libellé voie)		127. CHEMIN DE ST JOSEPH A STE MARTHE			
Code Postal	13014	Commune	MARSEILLE	Pays	FRANCE

*Certifier conforme
le 31/05/19 H.E.
le président*

Abderrahim

Imprimé 2033G du 15/06/2019

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS				
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)				
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant	X
Forme juridique		Dénomination		
Numéro SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :				
Code Postal		Commune	Pays	

Certifier conforme
le 31/12/2018 en 100%
le président
J. B. B. B.

Imprimé 2059H du 15/06/2019

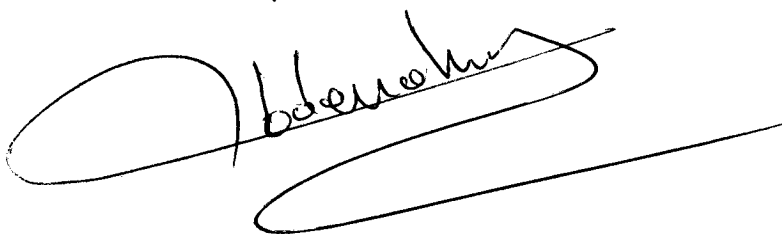
**2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**

Formulaire néant ☒ X

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

*Certifié conforme
le 31/05/19 A. Allé.
le président.*



Imprimé 2059I du 15/06/2019

**2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**

Formulaire néant ☒ X

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

*Certifier conforme
le 31/05/19
le président*

[Signature]

Imprimé 2069RCI du 15/06/2019

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Au titre d'un exercice ou d'une année civile		
Néant		X
PME au sens communautaire		
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)		
III - CAS PARTICULIERS		
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	

*Ce fichier concerne
A Mlle le 31/05/2019
Le Président
H. M. M.*

A. B. D. NEGOCE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1 000 Euros
SIEGE SOCIAL : 27. BD. CHARLES MORETTI
13014 MARSEILLE
SIREN : 835 364 381

RAPPORT DE GESTION

Messieurs et chers actionnaires,

En vue de notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant se tenir le vendredi 28 juin 2019 à 10 h au siège de notre société, j'ai l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport de gestion de notre société pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Tel que vous pouvez le constater sur les documents sociaux joints (Bilan, Comptes de Résultats et comptes annexes) l'exercice 2018 sui et notre premier exercice, se solde par un bénéfice net comptable de 13 113.00 € et notre chiffre d'affaire 48 858 €.

Vous trouverez, ci-après, un état des principaux postes du Bilan 2018

<u>DESIGNATION</u>	<u>AU 31/12/2018</u>
Achats de marchandises	36 035
Autres achats et charges externes	12 096
Impôts et taxes diverses	0
Dotations aux amortissements	0

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le déficit 2018 de 13 113.00 € de la manière suivante :

Affectation au compte	Réserves légales	100.00 €
	Report à nouveau	13 013.00 €.

Fait à Marseille, le 10 juin 2019

Monsieur EL MOUHINE ABDERRAHIM
Président



A. B. D. NEGOCE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1 000 Euros
SIEGE SOCIAL : 27. BD. CHARLES MORETTI
13014 MARSEILLE
SIREN : 835 364 381

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 juin 2019

L'an deux mille dix neuf

Et le vingt huit juin à 10 heures

Les associés de la Société A. B. D. NEGOCE – Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle – SASU.

Au capital de 1 000.00 euros, se sont réunis au siège social, sis au

27, BD Charles Moretti - 13014 Marseille

en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par le président, en conformité avec les statuts sociaux et la législation en vigueur.

L'Assemblée est présidée par Monsieur EL MOUHINE ABDERRAHIM, Président.

Le président constate, d'après la feuille de présence, que toutes les actions composant le capital social sont représentées. En conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité.

Le président rappelle que la présente Assemblée est réunie aux fins d'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Il dépose sur le bureau le bilan et les comptes annexes, le rapport de gestion pour le dernier exercice clos ainsi que la copie de l'ordre du jour et la proposition d'affectation des résultats et des convocations adressées aux associés et rappelle que ces divers documents avaient été adressés aux associés conformément aux statuts et à la législation en vigueur. Les associés présents lui donnent acte de cette déclaration.

L'ordre du jour est ainsi établi :

- approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018;
- affectation des résultats ;
- rémunération du Président ;
- quitus au Président.

Le débat étant clos le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver les comptes sociaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés et qui dégagent un bénéfice net de 13 113.00 €.

LA PRESENTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver les propositions de répartition du résultat de la gérance de la manière suivante :

CA

Affectation au compte

Réserves légales	100.00 €
Report à nouveau	13 013.00 €.

LA PRESENTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la volonté du Président de ne pas se servir de rémunération pour sa gestion 2018 et qu'il n'envisage pas d'en demander pour l'exercice 2019.

LA PRESENTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

LA PRESENTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes pour accomplir ou de faire accomplir les formalités requises par la loi.

LA PRESENTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture faite, par toutes les parties en présence.

Fait à Marseille, le 28 JUIN 2019

Monsieur EL MOUHINE ABDERRAHIM
Président

